

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 12 mai 2023, a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux de raccordement dans la rue du Nord à Helmsange :

Stationnement interdit

Le stationnement est interdit du lundi 22 mai 2023 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 2 juin 2023 à 16.00 heures, dans la rue du Nord, entre les maisons numéros 80-90, sur une longueur de 20 mètres, des deux côtés, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Priorité à la circulation venant en sens inverse (signal B,5)

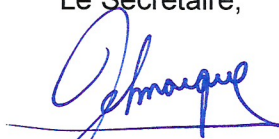
Le lundi 22 mai 2023 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 2 juin 2023 à 16.00 heures, suivant les besoins des travaux, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon des maisons du côté pair, rue du Nord, longeant les maisons numéros 80-90, sur une longueur de 20 mètres, ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs circulant du côté des maisons avec **numéros pairs** doivent céder le passage à ceux qui viennent en sens inverse et il leur est interdit de s'engager dans le passage étroit tant qu'il n'est pas possible de traverser ledit passage sans obliger les conducteurs venant en sens inverse à s'arrêter.

Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse (signal B,6)

Le lundi 22 mai 2023 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 2 juin 2023 à 16.00 heures, suivant les besoins des travaux, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon des maisons du côté pair, rue du Nord, longeant les maisons numéros 80-90, sur une longueur de 20 mètres, ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs circulant du côté des maisons avec **numéros impairs** ont la priorité de passage par rapport aux conducteurs venant en sens inverse.

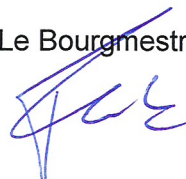
Walferdange, le 15 mai 2023.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber

